

aucunement d'être soumis en ce moment à la profession médicale, d'être placé devant le tribunal qui décidera de son sort. Si notre honorable confrère l'avait lu avec ce sang-froid qui convient aux questions sérieuses et sans souger à la demi-douzaine de membres ultra-réformistes auxquels il en attribue la paternité, peut-être aurions-nous vu poindre dans son article l'ombre d'un argument. Mais il lui suffisait, sans doute, de savoir d'où il venait pour le juger, et de plus la démarche téméraire qui l'avait mis au jour était de nature à faire disparaître les lucurs qui auraient pu le guider dans l'étude de ce projet important. Si cela peut servir à ramener un peu de calme dans les idées de notre confrère, nous pouvons lui déclarer que les promoteurs du bill n'avaient aucunement l'intention de le pousser durant cette session au-delà de sa seconde lecture. En cela ils avaient deux buts, d'abord de faire affirmer par la Chambre le principe de la mesure et la nécessité d'une réforme, ensuite de soumettre à la profession par le même moyen l'acte médical projeté ; ils sont parfaitement satisfaits de l'état dans lequel se trouve aujourd'hui la question.

Le *Medical Record* conseille * d'agiter les réformes par le canal du Collège des Médecins. Est-ce une dérision ? Notre confrère ignore-t-il que depuis des années, depuis l'incorporation de ce Collège pour ainsi dire, des efforts inutiles ont été tentés par différents membres du Bureau pour amener des améliorations ? On s'est toujours brisé sur l'apathie, l'indifférence, les rivalités d'écoles. En sera-t-il autrement aujourd'hui ? M. le rédacteur a-t-il vécu dans la lune pour ignorer ainsi ce qui se passe ? Combien de projets, depuis vingt-cinq ans, sont venus échouer devant le Bureau des gouverneurs ?

Donnons pour exemple le projet enterré lors de l'assemblée du 25 Novembre dernier.

A l'assemblée du Bureau, le 24 Septembre 1873, on nomma un comité chargé de proposer des amendements à l'acte d'incorporation. Au mois de Mai 1874, point de rapport. On demande un nouveau comité, mais l'on a le soin, comme de raison, d'éliminer ceux qui prennent intérêt à la question. A l'assemblée triennale au mois de Juillet, à Sherbrooke, point de rapport.

Pourtant à chaque assemblée, la question s'agitait fortement. On nomme quatre médecins, tous professeurs dans les Universités, pour faire rapport à l'automne. A l'assemblée de Septembre, le comité n'avait rien fait, un gouverneur n'en faisant pas partie présente un projet tout préparé, au nom de ce comité ; on en ordonne l'impression et la discussion est remise au printemps.

Au mois de Mai, le bill est invisible, il n'est pas imprimé.

Comment le discuter ?

A l'automne, même situation, on court par la ville déterrer quelques numéros d'un journal qui l'avait publié et l'on commence la